

À CHAQUE QUESTION UNE RÉPONSE ADAPTÉE

Nicole, veuve d'un adhérent :

J'ai pu échanger avec le conseiller sur les différentes démarches concernant les aides pouvant m'être attribuées ainsi que le calendrier des démarches à effectuer suite au décès de mon mari. Il m'a également expliqué que j'avais la possibilité de me rapprocher de l'Action Sociale de la Caisse de Retraite de mon mari. Le conseiller m'a rappelée suite à notre premier échange. J'ai ainsi pu contacter la Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse pour signaler le décès ainsi que les caisses complémentaires. Cela m'a vraiment aidée à avancer dans ma situation. Je me sens entourée, ce service reste à mon écoute. Il représente un réel soutien pour moi dans cette épreuve.

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Je suis à la retraite depuis peu et je ne comprends pas bien le fonctionnement de la retraite. Auprès de qui puis-je me renseigner ?
- J'ai appris qu'il était possible de cumuler un emploi en étant à la retraite. Dans quelles conditions ?

VOTRE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Je vais être hospitalisé prochainement et je voudrais anticiper mon retour à domicile : puis-je avoir une aide ?
- J'ai des questions sur les garanties du régime de prévoyance : à qui m'adresser ?
- J'ai eu un accident au travail : où avoir des informations et des conseils sur les démarches à effectuer ?

VOTRE VIE QUOTIDIENNE

- Je viens de perdre un proche et je me sens perdu face à toutes les démarches à effectuer : où trouver de l'aide ?
- Je pars en vacances à l'étranger, quelles formalités avant de partir ?
- Je suis à la retraite et j'aimerais être aidé dans les diverses tâches ménagères que je suis amené à faire au quotidien. Puis-je avoir une aide pour me soulager un peu ?

VOTRE LOGEMENT

- Je viens de trouver un logement mais j'ai des difficultés à payer la caution : existe-t-il une aide ?
- Je n'ai plus très envie de vivre seul chez moi et je cherche une maison de retraite proche de chez mes enfants. À qui m'adresser ?

Primadom pour FO

PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ ET CELLE DE VOS PROCHES

Votre UD FO est à votre service pour vous accompagner dans la mise en place d'une couverture santé complémentaire.

Primadom pour FO

Service d'informations, de conseils et d'accompagnement des retraités de FO pour faciliter le quotidien



09 69 39 02 55

N° cristal (cout d'une communication locale quel que soit le poste émetteur (Fixe, Portable, Box)



PRIMADOM POUR FO

Primadom pour FO, le service de conseil et d'accompagnement du quotidien de vie dédié aux adhérents de l'UCR FO et à leurs proches.



UN SERVICE DE CONSEIL, D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ADHÉRENTS DE L'UCR FO ET LEUR FAMILLE

PRIMADOM POUR FO

09 69 39 02 55

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Les conseillers Primadom pour FO sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h00.

UTILE

Pensez à décoller votre carte et à l'insérer dans votre portefeuille afin de l'avoir sur vous à chaque instant.

UNE INITIATIVE SOLIDAIRE

Primadom pour FO est un service de conseil et d'accompagnement, mis en place par la Confédération FO et VIASANTÉ Mutuelle.

Il s'adresse à tous les adhérents de l'UCR FO bénéficiant de la nouvelle couverture santé.

UN SERVICE QUI VOUS SIMPLIFIE LA VIE

Sur simple appel téléphonique, les conseillers Primadom pour FO vous informent, vous conseillent et vous accompagnent dans vos démarches.

Pour toute question de la vie, ils vous répondent et vous accompagnent en toute confidentialité.

PRIMADOM POUR FO

Service de Conseil et d'accompagnement à la personne

Lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h

09 69 39 02 55

(Numéro cristal, prix d'un appel local quelque soit le poste émetteur : fixe, portable, box)

Fo-santé-senior

UN SERVICE D'ÉCOUTE, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

David, conseiller PRIMADOM pour FO



Mon métier, c'est d'abord d'être à l'écoute de la personne, quelle que soit sa demande. Ensuite, en fonction des besoins et de la situation, je dispose d'une base d'informations qui m'aide à la renseigner et à l'orienter vers le bon interlocuteur. Je ne me sens satisfait que lorsque j'ai pu donner à la personne les informations utiles ou un nouvel éclairage pour faire avancer sa situation.



VOUS ÊTES ADHÉRENT DE L'UCR-FO Primadom pour FO vous apporte des réponses à toutes vos questions.

- Démarches administratives logement, impôt, retraite
- Question juridiques : voisinage, immobilier, patrimoine,
- Services d'aide à la vie quotidienne : ménage, portage des repas, amélioration de votre confort de vie, le maintien à domicile
- Aides financières possibles : aide ménagère, adaptation du logement,
- Vie associative : associations, club, amicale des retraités
- Lieu d'hébergement pour les personnes âgées, handicapées ou dépendantes
- Santé et bien être : retour à la maison après une hospitalisation, accident du travail,
- Vie familiale : décès, aides aux aidants familiaux, vieillesse, dépendance, handicap, formalités de départ à l'étranger,
- Logement : trouver un logement, aides pour payer la caution